

Programme de formation

Le respect des droits des patients/résidents et de leur dignité, Principes éthiques en institution

Présentation :

Respecter les droits des usagers, qui plus est des personnes âgées en institution est une condition impérative à la qualité et la sécurité des soins à laquelle doivent se soumettre tous les professionnels de santé.

Il est fondamental de renforcer l'information de la personne de manière claire et complète et adaptée à son degré de discernement, afin qu'elle soit actrice de sa prise en charge.

A partir de situations et difficultés rencontrées dans leur pratique professionnelle, les stagiaires vont acquérir des compétences pour accompagner les personnes à reconnaître leur rôle actif et favoriser ainsi le respect de leur dignité et l'adhésion à leur projet de soins.

La qualité et l'efficacité de la prise en charge des personnes en institution, participe également de la qualité de vie au travail et du bien-être des soignants.

Objectifs, aptitudes et compétences professionnelles visés

- Connaître et différencier les notions de responsabilité au travers de la mise en œuvre du droit des personnes dans un établissement de santé
 - Développer ses compétences professionnelles en matière de respect des droits fondamentaux des personnes à travers les notions de consentement, de respect de la dignité, de respect de la vie privée, liberté d'aller et venir...
 - Repérer et apprendre à gérer les situations délicates, dans les cas de douleur chronique, de fin de vie, de maltraitance et de restrictions
 - Déterminer les principes du questionnement éthique dans le temps de la vieillesse et de la fin de vie.
 - Mettre en place des actions dans une culture et dimension éthique
-

Public visé : Tous les professionnels travaillant en institution

Intervenant : Sylvie Werschner, cadre de santé, formatrice

Prérequis : aucun

Organisation de la formation : 2 journées

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00

Durée de la formation : 14 heures

Effectif : 6 personnes au minimum et 12 personnes au maximum

PSH : accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite

Tarif :

Formation Intra : Contactez-nous

Formation Inter : 220 € TTC net de Taxe par jour et participant

Programme de formation

Le respect des droits des patients/résidents et de leur dignité, Principes éthiques en institution

Programme de formation :

Cette action de formation est animée en présentiel ou en FOAD "formation ouverte et/ou à distance"

JOUR 1 : Matin

- ❖ Accueil des participants, recueil de leurs attentes et présentation du programme de formation
- ❖ Positionnement des participants sur le sujet : questions, niveau de connaissance, leurs représentations
- ❖ Connaître le contexte législatif, sanitaire et médico-social :
Le cadre juridique et son évolution : loi du 4 mars 2002, loi du 28 décembre 2015, loi du 26 Janvier

Les droits fondamentaux généraux des patients et des malades : accès au dossier médical, droit à l'information, droit de consentement aux soins, droit au respect de la vie privée, liberté d'aller et venir, le droit à la prise en charge de la douleur, la gestion des biens...

Les droits des personnes accueillies en institution : à l'admission, le droit aux absences, à l'aide sociale, à l'accès aux soins, le droit de visite...

Le respect de la dignité de la personne, de sa vie privée, de son intimité, de ses libertés

Le droit à l'information des patients/résidents : le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et des libertés de la personne accueillie

Les différentes responsabilités : responsabilité de l'établissement et de son directeur, de l'administration, du personnel, des usagers et des tiers.

Les droits à l'information de façon claire et adaptée : référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux, HAS 2022.

JOUR 1 : Après Midi

- ❖ Identifier les outils pour garantir le droit des personnes âgées

Les nouveaux contrats de séjour : rappel du droit des contrats (intégrant les modifications de la loi de 2016 et 2022), annexes sur les restrictions de liberté en Ehpad, appel à la sauvegarde de justice. L'expression du consentement : consentement aux soins, gestion du refus de soins avec troubles cognitifs, conduites à tenir, place de la famille

- ❖ Respecter sa dignité, sa vie privée, ses libertés : concepts
Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap
Les contentions et contraintes : comment se positionner ?
Les précautions complémentaires

JOUR 2 : Matin

- ❖ Analyser l'éthique et droit du patient/résident : à partir de situations cliniques
Les textes de référence sur la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles
Les concepts de l'éthique et des valeurs du soin.
L'éthique professionnelle et l'éthique personnelle : doute ? questionnement ? en lien avec la prise de décision dans la pratique des soins
- ❖ Impliquer le patient/résident dans son projet de soins
Être informé pour s'impliquer avec, si on le souhaite, ses proches et/ou ses aidants
Informations adaptées à l'âge, au handicap, degré de compréhension, gravité de la situation clinique,
Modalités de pris en charge, personne de confiance et personne à prévenir (leurs missions)

Programme de formation

Le respect des droits des patients/résidents et de leur dignité, Principes éthiques en institution

Accord de la personne à l'association de ses proches et aidants

JOUR 2 : Après Midi :

Fin de vie :

La Loi Claeys-Leonetti : le cadre juridique

Expression des refus de soins en fin de vie, directives anticipées, droit à soins palliatifs, Accès à une structure d'hospitalisation à domicile ou HAD : règles de collaboration

❖ Maitriser la discréction professionnelle et l'obligation de réserve

- La notion de secret professionnel (les informations à garder secrètes)

- La notion de secret « partagé »

- La levée du secret professionnel (les dérogations au secret professionnel, et notamment, en cas de maltraitance).

- Les risques encourus en cas de violation du secret professionnel et de l'atteinte à la vie privée (amendes administratives)

Évaluation qualitative de la formation avec un questionnaire

Méthodes pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle de formation
- Apports théoriques et pratiques
- Document pédagogique
- Powerpoint
- Paperboard
- Analyse des pratiques individuelles et collectives
- Exercices de mises en situation et partage d'expériences

Mise en œuvre de moyens de compensation du handicap :

Saintbiose demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Référent Handicap : Mme Werschner Sylvie 06 51 15 91 22

Modalités d'évaluation et de suivi :

- ❖ Recueil des attentes des stagiaires et confrontation aux objectifs de la formation
- ❖ Évaluation des connaissances de stagiaires en début et en fin de formation
- ❖ Émargement des feuilles de présence
- ❖ Questionnaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte de objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis
- ❖ A distance de la formation : analyse de la transférabilité des connaissances dans la pratique individuelle et collective par le biais d'un questionnaire adressé au service formation, et lors de l'entretien professionnel du stagiaire.